



Lorsque tu circules en scooter, tu es responsable de ta sécurité.

Assure-toi d'avoir l'équipement nécessaire pour prendre la route.

Respecte les **règles de circulation** et sois **courtois**.

Anticipe les risques et adapte ta conduite.

Lorsque tu circules en scooter

Tu dois avoir :

- ton permis de conduire;
- ton certificat d'immatriculation;
- le certificat d'assurance du scooter;
- moins de quatre points d'inaptitude à ton dossier,
sans quoi ton permis sera suspendu.



Comportements

La loi et les bons comportements



Tu dois éviter les distractions, notamment en n'utilisant pas ton cellulaire.



Tu ne dois pas porter des écouteurs aux deux oreilles.



Tu dois respecter la règle du **zéro alcool**.



Tu ne dois pas consommer de **drogue**... et fais attention aux médicaments!

Le passager

2

Tu ne peux pas transporter de **passager** si tu as moins de 16 ans.



Le passager doit demeurer bien assis sur son siège.
Il doit porter un casque conforme aux normes.



Le passager doit s'assurer d'être bien protégé en portant les vêtements appropriés.



Règles de circulation

En scooter

Demeure assis sur ton siège et tiens constamment le guidon.

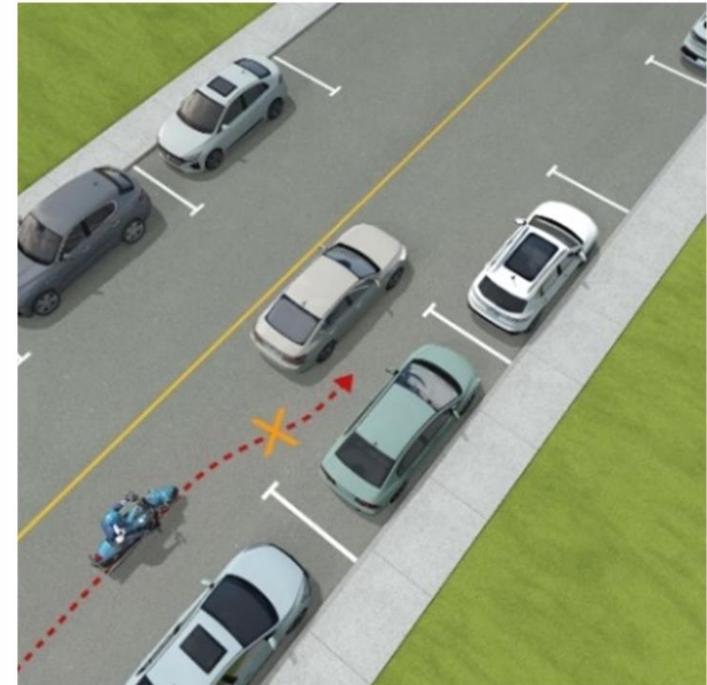
Positionne-toi bien dans ta voie de circulation.

Signale clairement tes intentions et assure-toi qu'elles sont comprises.

Anticipe les risques et les dangers qui pourraient survenir sur ta route.

Règles de circulation

- Adopte la formation en zigzag lorsque tu te déplaces en groupe de deux ou plus.
- Ne circule jamais :
 - sur une autoroute;
 - entre deux rangées de véhicules;
 - entre le bord de la chaussée et un autre véhicule circulant dans la même voie;
 - entre une rangée de véhicules en circulation et une rangée de véhicules stationnés à l'intérieur de cette même voie de circulation.





Protection et équipements

L'asphalte râpe la peau!

Porte les bons vêtements

- Obligatoires :
 - un casque conforme aux normes (idéalement un casque intégral);
 - des lunettes protectrices ou une visière sur le casque.
- Incontournables :
 - une veste;
 - un pantalon long;
 - des gants;
 - des bottes.



Rends-toi le plus visible possible

- Choisis un scooter de couleur claire ou voyante.
- Porte un casque de couleurs vives.
- Porte des vêtements de protection de couleurs claires et munis d'éléments réfléchissants.
- Porte un dossard à haute visibilité par-dessus tes vêtements habituels, surtout le soir et par mauvais temps.

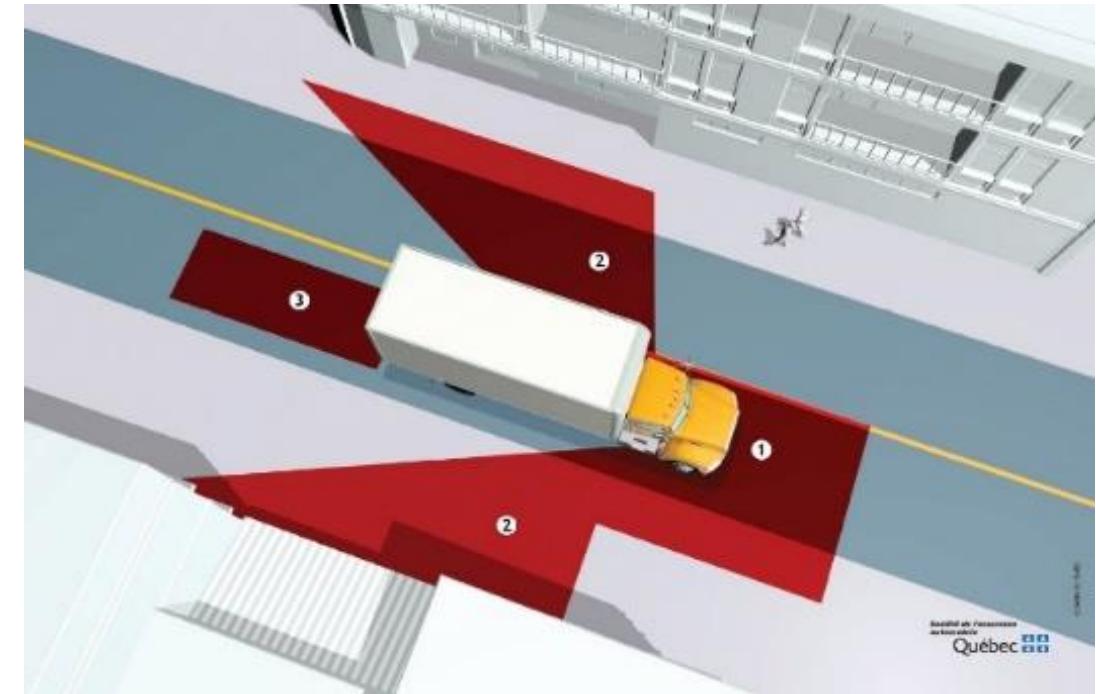
Rends-toi le plus visible possible (*suite*)

- Tu peux utiliser les feux de route (les « hautes ») le jour. Toutefois, tu dois remettre les feux de croisement (les « basses ») lorsque tu arrives derrière un autre véhicule.
- Signale ta présence aux conducteurs qui se trouvent derrière toi en appuyant sur les leviers de frein lorsque tu ralentis.
- **À l'arrêt, garde une pression sur le levier de frein arrière pour que le feu de freinage demeure allumé.**
- Établis un contact visuel avec les autres conducteurs; si tu n'y arrives pas, présume qu'ils ne t'ont pas vu.

Évite de te retrouver dans les angles morts des autres conducteurs

Un angle mort est une zone adjacente à un véhicule et qui se trouve en dehors du champ visuel de la personne qui le conduit. Cette zone n'est pas visible à l'aide des rétroviseurs ni par les vitres.

Tous les véhicules ont des angles morts. Plus un véhicule est haut et long, plus ses angles morts sont importants.



Conditions météo



Même s'il fait chaud, porte ton équipement de protection complet.
Hydrate-toi régulièrement.



Lorsqu'il pleut, la chaussée devient glissante et la visibilité est réduite.
De plus, la présence d'eau entre les disques et les plaquettes des freins
diminue l'efficacité du freinage.



Le brouillard diminue grandement la visibilité. Fais preuve de vigilance,
réduis ta vitesse et assure-toi d'être visible.



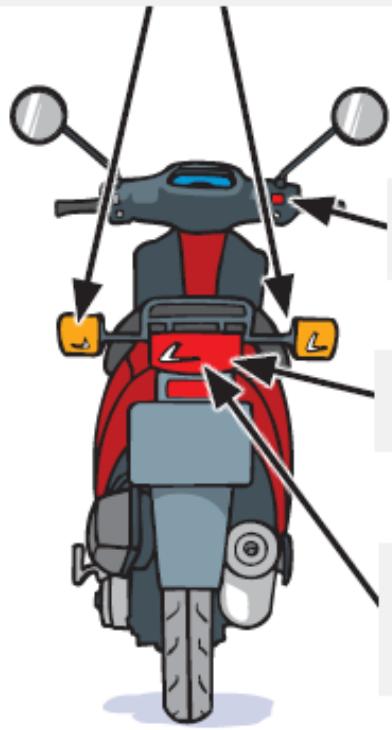
Ton scooter

Ton cyclomoteur doit être muni de différents équipements.

Un silencieux
et un système
d'échappement
en bon état
et conformes
à la réglementation
sur l'intensité
du bruit



Deux feux de changement de direction, rouges ou jaunes, à l'arrière



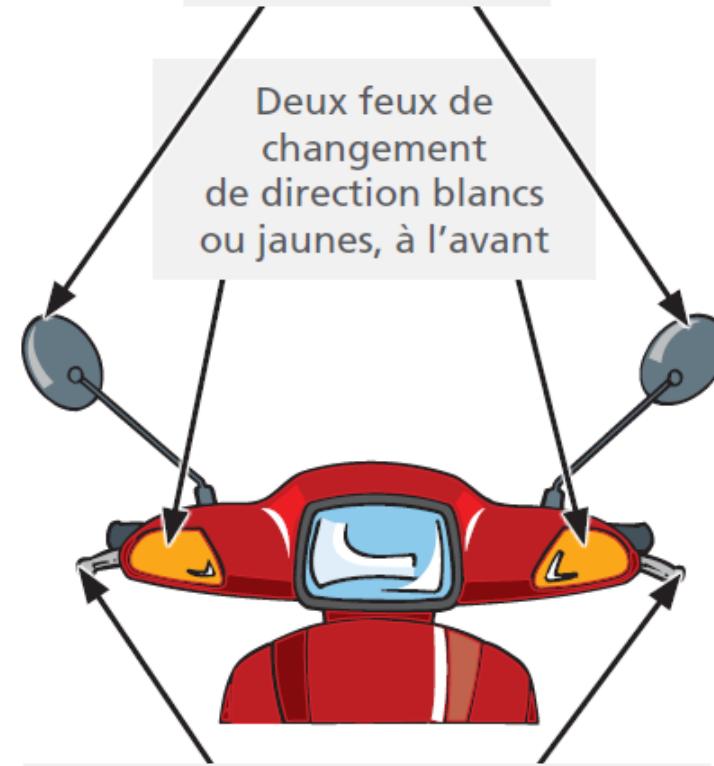
Un avertisseur sonore

Un feu arrière rouge

Un feu de freinage rouge à l'arrière

Deux rétroviseurs

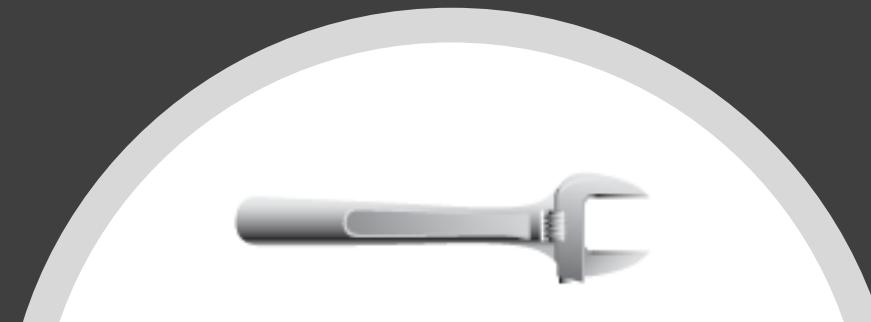
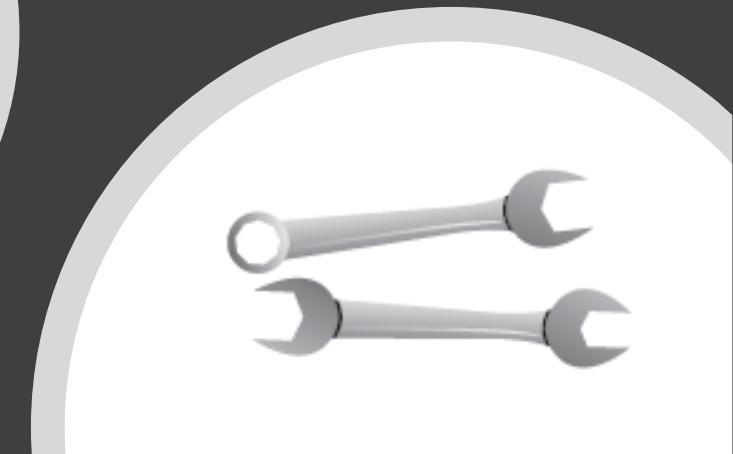
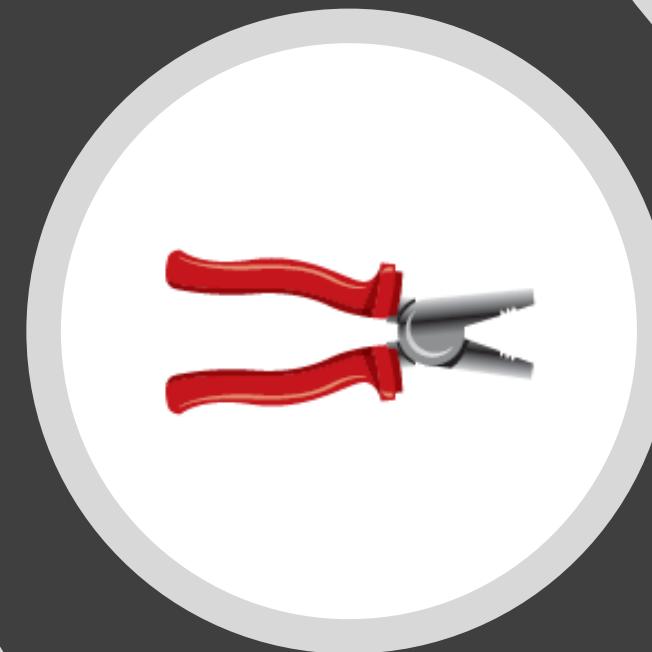
Deux feux de changement de direction blancs ou jaunes, à l'avant



Deux systèmes de freins (roues avant et arrière) à commandes indépendantes et en bon état de fonctionnement

Trousse de dépannage

- Des pinces;
- Une clé à molette;
- Un tournevis à plusieurs embouts;
- Un couteau de poche;
- Des clés à fourche;
- Une lampe de poche;
- Une clé à bougie;
- Des attaches autobloquantes (Ty-Rap) et du ruban adhésif résistant.



Interdit de modifier ton scooter

- La vitesse maximale d'un scooter est de 70 km/h.
- Augmenter la puissance ou la vitesse maximale de ton scooter n'est pas permis, car il ne répondrait plus à la définition d'un cyclomoteur selon le *Code de la sécurité routière*.
- Il est interdit de modifier tout équipement qui rendrait ton scooter non conforme.

En cas d'infraction :

- l'amende est de 200 \$ à 600 \$;
- ton « faux scooter » pourrait être remisé ou saisi pour une période de 30 jours, selon la ou les infractions constatées.



Attention au bruit de ton scooter

- Le silencieux doit respecter le niveau sonore d'origine.
- Les policiers peuvent utiliser la mesure par sonomètre pour déterminer s'il y a une infraction.
- En cas d'infraction :
 - système d'échappement non conforme : amende de 200 \$ à 300 \$;
 - refus de la mesure du niveau sonore de son scooter : amende de 300 \$ à 600 \$.



Avant chaque sortie

Fais une vérification de ton scooter.

Assure-toi que ta trousse de dépannage est complète.

Prévois un trajet sécuritaire.



Discussion et questions

Merci !